



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Éviter une pénurie de vaccins contre la grippe durant l'état d'urgence sanitaire

Question écrite n° 33600

Texte de la question

M. Éric Pauget alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'inquiétude grandissante des Français et des professionnels de santé, confrontés aux difficultés d'approvisionnement actuelles en doses de vaccins contre la grippe. En effet, deux semaines seulement après le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la grippe, l'Union nationale des pharmaciens d'officine dénonce déjà une faiblesse de leurs stocks de vaccins en raison de retards voire de blocages dans leurs livraisons. Cette tension est profondément préoccupante alors que la redoutée épidémie de grippe hivernale qui se profile risque de conduire à une vaccination trop tardive qui pourrait se révéler particulièrement mortelle pour les personnes à risques. D'ailleurs, il tient à rappeler que les 11 000 hospitalisations imputables à la grippe durant l'hiver 2018-2019 ont entraîné plus de 9 900 décès d'après les données épidémiologiques de Santé publique France. Dans le contexte actuel de recrudescence de cas de covid-19 et face à l'arrivée d'une grippe saisonnière qui a mobilisé 1 877 places de réanimation en 2018-2019, il estime que la cocirculation active de ces deux virus pourrait dramatiquement saturer les services de réanimation déjà en tension et dangereusement accroître la surcharge des hôpitaux. Alors que l'Assemblée nationale vient de voter la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et afin d'affronter au mieux une situation virologique d'une exceptionnelle gravité due au télescopage de ces deux épidémies, il lui demande s'il entend clarifier les inquiétudes légitimes qui portent sur la situation des stocks de vaccins contre la grippe, mais également de lui préciser comment le Gouvernement a anticipé cette éventuelle pénurie médicamenteuse.

Texte de la réponse

Le contexte particulier lié à la pandémie de la Covid-19 invite à être particulièrement vigilant sur la vaccination contre la grippe, car elle est un axe majeur de notre stratégie, d'autant plus que les populations à risque de forme sévère sont sensiblement les mêmes pour ces deux affections. La campagne de vaccination contre la grippe a été lancée le 13 octobre 2020, et son démarrage a été beaucoup plus rapide que les années précédentes. Le calendrier de livraison des doses de vaccins précommandées, augmenté de plus de 30% de doses par rapport à l'année précédente, a été resserré, permettant aux officines de ville de bénéficier de la totalité des vaccins commandés. Un suivi territorial des délivrances réalisées par les officines a été mis en place en lien avec l'Ordre national des pharmaciens afin de suivre la situation et améliorer la répartition des livraisons sur le territoire national lorsque cela était nécessaire. Tenant compte de ce contexte exceptionnel, l'Etat s'est doté pour la première fois d'un stock de plus de 2 millions de doses de vaccins antigrippaux. Les premières doses de vaccins disponibles du stock de l'Etat étaient destinées aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne disposant pas de pharmacie à usage intérieur, ayant des besoins complémentaires pour achever la vaccination de leurs résidents, et pour augmenter la couverture vaccinale des professionnels à leur contact. Par la suite, les professionnels des établissements de santé ont été priorités. Enfin, les livraisons complémentaires en pharmacie d'officine ont permis de renforcer la couverture vaccinale des personnes cibles. L'adoption de tous les gestes barrières et le respect des recommandations sur le port du masque pour prévenir la Covid-19 restent de rigueur pour l'ensemble de la population car ils permettent de

prévenir également la propagation du virus de la grippe.

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33600

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7681

Réponse publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4423